



## Création SASU à 16 ans formalités spécifiques

Par **stephany**, le **11/02/2016** à **15:30**

Bonjour,  
Mon fils va avoir 16 ans jeudi prochain et souhaite créer sa SASU dont l'objet est L'édition de livres, notamment numériques, ainsi que du contenu sur Internet, et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Y a-t-il des formalités spécifiques en plus ou différentes de la création d'une SASU lorsqu'on est majeur?  
Merci beaucoup pour votre aide car je ne sais pas trop vers qui m'adresser la CCI de Montpellier n'étant pas au courant que l'on peut créer une SASU à partir de 16 ans comme l'indique pourtant le site du service public.

Par **morobar**, le **11/02/2016** à **16:04**

Bonjour,  
Il faut voir un notaire pour:  
\* créer les statuts de la SASU  
\* énumérer les droits ou interdictions énoncés par les titulaires de l'autorité parentale.  
Mais quoi qu'il en soit, le mineur non émancipé, sera jamais totalement libre de ses actes, surtout des plus importants.

Par **stephany**, le **12/02/2016** à **00:07**

Merci pour votre réponse